

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise du contrôle exclusif par la société « Elcano France Bidco SAS » des sociétés « Gymspa SAS », « FitFin SAS » et « FitMan SAS ».

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **L'acquéreur :** la société « Elcano France Bidco SAS » ;
- **La cible :** les sociétés « Gymspa SAS », « FitFin SAS » et « FitMan SAS ».

Nature de l'opération :

- Prise du contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés :

- Marchés des clubs de fitness.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 19 Octobre 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'une opération de concentration économique qui concerne la prise du contrôle exclusif par la société « Elcano France Bidco SAS » des sociétés « Gymspa SAS », « FitFin SAS » et « FitMan SAS », à travers l'acquisition de 100% du capital social et des droits de vote des cibles.

« Elcano France Bidco SAS », est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est 23, rue d'Anjou, 75008 Paris, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 102 990 454. « Elcano France Bidco SAS » est un véhicule d'acquisition constitué aux fins de l'opération envisagée contrôlé par « Providence Equity Partners LLC » qui est un gestionnaire d'actifs mondial, spécialisé dans le capital investissement, dont le siège est situé aux États-Unis d'Amérique.

« Gymspa SAS », est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé au 1 avenue du Général de Gaulle, Tour PB5, 92800 Puteaux, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 450 091 350. « Gymspa SAS » exploite un réseau de clubs de fitness principalement en France et dans le monde, opérant sous l'enseigne « Fitness Park ».

« FitFin SAS », est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé au 6/8 boulevard Haussmann, 75009 Paris, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 829 204 247. « FitFin SAS » détient une participation minoritaire dans « Gymspa SAS ». « FitFin SAS » n'exerce aucune activité commerciale.

« FitMan SAS », est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est Tour PB5, 1 avenue du Général de Gaulle, 92800 Puteaux, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 841 726 805. « FitMan SAS » détient une participation minoritaire dans « Gymspa SAS ». « FitMan SAS » n'exerce aucune activité commerciale.

Fait à Rabat, le 08 Octobre 2026